

PECHE : fermeture de la pêche à la palourde dans l'étang de Berre

Qu'elle soit professionnelle ou de loisir, la pêche à la palourde a officiellement été fermée le 10 septembre dans l'étang de Berre. Fortes chaleurs, apports d'eau douce importants et manque de brassage par le vent ont entraîné des conditions d'anoxie à partir de 2 mètres de profondeur et, donc, la mort des palourdes. La pêche à la palourde était ouverte dans l'étang de Berre depuis le 1er février.